



**Procès-verbal de la 125<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la  
Localité de Valcanton tenue au Carrefour communautaire de  
Val-Paradis, le mardi 6 octobre 2015, à 19 h 30**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

**Personnes présentes :**

Manon Forget, conseillère  
Michel Larouche, conseiller  
Cécile Philippon, présidente

**Personnes absentes :**

Claudine Desgagnés, conseillère  
Michel Jégou, conseiller

**IL Y A QUORUM.**

**Également présentes :**

Renée Bégin, officière municipale  
France St-Amant, officière municipale

Cécile Philippon préside la réunion et Renée Bégin agit à titre de secrétaire.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Cécile Philippon à 19 h 30.

**Adoption de l'ordre du jour**

2015-125-01

125-CLVAL-2326

**SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR  
MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :**

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 124<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 8 septembre 2015 à Beaucanton;
3. Correspondance au 6 octobre 2015;
4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 6 octobre 2015;
5. Offre de services pour l'analyse et les changements de numérotation des postes comptables de la localité par PG Solutions ;
6. Radiation des taxes municipales du Magasin Coop de Beaucanton ;
7. Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications ;
8. Avis de non-renouvellement du bail avec le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles pour le terrain situé sur le lot 34, rang II du canton Rousseau ;



9. Demande d'utilisation de l'aréna et du personnel de la localité pour la fête d'Halloween 2015 par les organismes Ligne jaune, la Maison des jeunes décentralisée de V.V.B. et le Carrefour jeunesse emploi ;
10. Dépôt du rapport final du coût d'implantation d'une tour de télécommunication à V.V.B.;
11. Autorisation de paiement d'heures supplémentaires et de prime de garde à l'opérateur de machinerie lourde pour la période hivernale ;
12. Demande d'ajout d'usages au règlement de zonage pour une utilisation commerciale et de services à incidence moyenne sur le lot 28, rang I, canton Rousseau (zone 203-28-A) ;
13. Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole pour une utilisation non agricole du lot 28, rang I, canton Rousseau ;
14. Demande d'épandage de gravier sur le chemin nord du Pajegasque par le Regroupement des propriétaires de chalet du lac Pajegasque dans le cadre du règlement n° 143.7 ;
15. Nomination d'une représentante au Comité accueil conjoint Cri-Jamésien ;
16. Acceptation d'une soumission pour la fourniture de mazout ;
17. Sujets divers ;
18. Période de questions;
19. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-125-02

**Adoption du procès-verbal de la 124<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 8 septembre 2015 à Beaucanton**

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

125-CLVAL-2327

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR CÉCILE PHILIPPON, IL EST RÉSOLU :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la 124<sup>e</sup> séance ordinaire de la localité de Valcanton tenue le 8 septembre 2015 à Beaucanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-125-03

**Présentation de la correspondance au 6 octobre 2015**

Les membres ont pris connaissance du bordereau de correspondance qui leur a été précédemment remis.

2015-125-04

**Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 6 octobre 2015**

M<sup>me</sup> Cécile Philippon dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M<sup>me</sup> France St-Amant en date du 6 octobre 2015 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 6 octobre 2015.*



125-CLVAL-2328

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

**D'APPROUVER** les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, prélèvements et paies de la Localité de Valcanton au 6 octobre 2015 pour un montant total de 69 381,62 \$, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste préparée par l'officière municipale, M<sup>me</sup> France St-Amant, le 6 octobre 2015, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussignée, France St-Amant, officière municipale, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

\_\_\_\_\_  
France St-Amant  
Officière municipale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-125-05

**Offre de services pour l'analyse et les changements de numérotation des postes comptables de la localité par PG Solutions**

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la communication des résultats des travaux d'audit de Raymond Chabot Grant Thornton aux responsables de la gouvernance, il a été constaté que le plan comptable utilisé dans toutes les localités est différent du plan comptable exigé par le MAMOT;

**CONSIDÉRANT QUE** les numéros des comptes au grand livre devraient être conformes au plan comptable dicté par le MAMOT;

**CONSIDÉRANT QU'**une offre de service a été reçue de PG Solutions pour effectuer l'analyse et les changements de numérotation des postes comptables pour la Localité de Valcanton à partir de la balance de vérification;

125-CLVAL-2329

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

**D'ACCEPTER** l'offre de services de PG Solutions pour l'analyse et les changements de numérotation des postes comptables comme exigés par le MAMOT au montant de 966 \$ plus les taxes applicables.

**DE PAYER** cette dépense à partir de l'item budgétaire n° 02-132-00-414 *Administration et informatique*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**2015-125-06**

**Radiation des taxes municipales du Magasin Coop de Beaucanton**

Ce dossier est toujours en cours pour le transfert de propriétaire à la suite de la faillite. Les taxes ne sont pas encore prescrites (plus de trois ans).

**2015-125-07**

**Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de la Culture et des Communications est en période de renouvellement de l'entente de développement culturel pour l'année 2016 ;

**125-CLVAL-2330**

**SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DUMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :**

**DE DEMANDER** au ministère de la Culture et des Communications de conclure une entente de développement culturel pour l'année 2016 pour laquelle la Localité s'engage à fournir un montant maximum de 4 000 \$ conditionnellement à ce que le ministère contribue à hauteur de 4 000 \$.

**DE MANDATER** Madame Cécile Philippon pour la signature des documents officiels concernant l'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

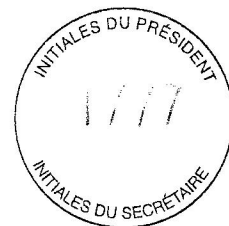
**2015-125-08**

**Avis de non-renouvellement du bail avec le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles pour le terrain situé sur le lot 34, rang II du canton Rousseau**

**CONSIDÉRANT QUE** suite à la fermeture du pont des Souvenirs par le ministère des Transports, la Localité de Valcanton a dû relocaliser la rampe de mise à l'eau du côté ouest de la rivière Turgeon ;

**CONSIDÉRANT QUE** le terrain situé sur le lot 34, rang II du canton Rousseau sur lequel la rampe de mise à l'eau avait été installée n'est donc plus utilisé ;

**CONSIDÉRANT QUE** le terrain situé sur le lot 34, rang II du canton Rousseau fait l'objet d'une location au ministre des Ressources naturelles de la Faune et des Parcs ;



125-CLVAL-2331

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

**D'AVISER** le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du non-renouvellement du bail (819886 00 000) pour le terrain situé sur le lot 34, rang II du canton Rousseau, à des fins communautaires.

2015-125-09

**Demande d'utilisation de l'aréna et du personnel de la localité pour la fête d'Halloween 2015 par les organismes Ligne jaune, la Maison des jeunes décentralisée de V.V.B. et le Carrefour jeunesse Emploi**

**CONSIDÉRANT QU'**une demande conjointe des organismes a été adressée au conseil pour l'utilisation de l'aréna, l'aide du personnel de la localité pour le débroussaillage d'un sentier ainsi que l'installation et l'enlèvement des décorations ;

125-CLVAL-2332

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

**D'ACCEPTER** les demandes d'utilisation de l'aréna et d'aide du personnel de la localité présentées par les organismes Ligne jaune, la Maison des jeunes décentralisée de V.V.B. et le Carrefour jeunesse emploi pour la fête d'Halloween 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-125-10

**Demande d'utilisation du Carrefour communautaire pour le Marché de Noël 2015**

**CONSIDÉRANT QU'**une demande a été adressée au conseil pour l'utilisation gratuite du Carrefour communautaire de Val-Paradis pour l'organisation du Marché de Noël 2015 les 4 et 5 décembre ;

125-CLVAL-2333

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

**D'ACCEPTER** la demande d'utilisation gratuite du Carrefour communautaire de Val-Paradis les 4 et 5 décembre pour l'organisation du Marché de Noël 2015 présentée par Madame Christine Raymond du Carrefour jeunesse emploi, Madame Sylvie Mailhot, agent de développement rural et Madame Jennifer Boucher de la Maison des jeunes décentralisée de V.V.B..



**2015-125-11**

**Dépôt du rapport final du coût d'implantation d'une tour de télécommunication à Villebois, Val-Paradis et Beaucanton**

Le rapport final des revenus et dépenses reliés au projet d'implantation d'une tour de télécommunication dans le secteur de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton acheminé par la Localité de Villebois a été remis aux membres et déposé à la séance.

**2015-125-12**

**Autorisation de paiement d'heures supplémentaires et de prime de garde à l'opérateur de machinerie lourde pour la période hivernale**

**CONSIDÉRANT QUE** le nombre d'heures travaillées par l'opérateur de machinerie lourde de la localité dépasse régulièrement quarante heures par semaine en période hivernale ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'opérateur de machinerie lourde doit, de plus, assumer le service de garde pour le déneigement des chemins durant les fins de semaine ;

**125-CLVAL-2334**

**SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :**

**D'AUTORISER** le service de la paie à verser à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015, pour la période hivernale, un maximum de dix heures additionnelles par semaine à monsieur Alain Chartrand, opérateur de machinerie lourde, ainsi qu'une prime de garde de cent vingt cinq dollars (125 \$) par fin de semaine.

**2015-125-13**

**Demande d'ajout d'usages au règlement de zonage pour une utilisation commerciale et de services à incidence moyenne sur le lot 28, rang I, canton Rousseau (zone 203-28-A)**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Michel Bluteau s'est adressé à la localité pour une demande de permis pour l'exploitation d'un atelier de mécanique ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'utilisation commerciale et de services à incidence moyenne n'est pas permise sur le lot 28, rang I, canton Rousseau;

**CONSIDÉRANT QUE** la Localité de Valcanton estime essentiel de soutenir les initiatives des entrepreneurs qui souhaitent s'installer sur le territoire ;



125-CLVAL-2335

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

**DE DEMANDER** au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James l'ajout d'usages au règlement de zonage pour une utilisation commerciale et de services à incidence moyenne sur le lot 28, rang I, canton Rousseau.

2015-125-14

**Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole pour une utilisation non agricole sur le lot 28, rang I, canton Rousseau**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Michel Bluteau s'est adressé à la localité pour une demande de permis pour l'exploitation d'un atelier de mécanique ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'utilisation commerciale et de services à incidence moyenne sur le lot 28, rang I, canton Rousseau nécessite une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la Localité de Valcanton estime essentiel de soutenir les initiatives des entrepreneurs souhaitant s'installer sur le territoire ;

125-CLVAL-2336

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

**D'APPUYER** la demande d'utilisation pour des fins autres que l'agriculture sur le lot 28, rang I, canton Rousseau à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par monsieur Michel Bluteau, conditionnellement à l'adoption de la modification d'usages du règlement d'urbanisme par le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

2015-125-15

**Demande d'épandage de gravier sur le chemin nord du lac Pajegasque par le Regroupement des propriétaires de chalet du lac Pajegasque dans le cadre du règlement no 143.7**

Ce point est reporté à la prochaine séance.



2015-125-16

**Nomination d'une représentante au Comité conjoint Cri Jamésien  
Accueil**

125-CLVAL-2337

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DUMENT APPUYÉE PAR CÉCILE PHILIPPON, IL EST RÉSOLU :

**DE NOMMER** madame Manon Forget, conseillère, comme représentante de la Localité de Valcanton au Comité conjoint Cri Jamésien Accueil.

2015-125-17

**Acceptation d'une soumission pour la fourniture de mazout**

**CONSIDÉRANT QUE** la localité a demandé à deux distributeurs de mazout du secteur de fournir une soumission pour la fourniture de mazout ;

125-CLVAL-2338

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

**D'ACCEPTER** la plus basse des offres de services soit Énergies Sonic R.N. pour la fourniture de mazout # 1 à ,8029 \$ du litre, valide pour la période du 22 septembre 2015 au 31 août 2016.

2015-125-18

**Sujets divers**

Aucun sujet n'est ajouté.

2015-125-19

**Période de questions**

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

2015-125-20

**Levée de la séance**

125-CLVAL-2339

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU:

**DE LEVER** la réunion à 19 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ





LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DE LA CHARTE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

---

**Cécile Philippon**  
Présidente

---

**Directeur général**  
**Gouvernement régional**  
**d'Eeyou Istchee Baie-James**

---

**Renée Bégin**  
Secrétaire d'assemblée